



Les « humanités », au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle

Pistes pour l'enseignement des langues, de la culture et de la réception de l'antiquité

Jean-François Pradeau
N°2013-02, février 2013



PREMIER MINISTRE



Les documents de travail du Centre d'analyse stratégique (CAS) sont des études ou des travaux de recherche effectués au CAS. Ils n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement des positions du Centre d'analyse stratégique. L'objet de leur diffusion est de susciter le débat et d'appeler commentaires et critiques.

Sommaire

Résumé.....	5
Introduction	
Nous avons besoin des « humanités ».....	7
1. Le paradoxe des humanités : toujours plus de latinistes, pour une durée plus brève	9
2. Les humanités dans l'enseignement supérieur : un besoin sans réponse.....	13
2.1. L'existence d'une « demande sociale » d'humanités.....	13
2.2. La nécessité des humanités dans les parcours scolaires et universitaires..	14
2.3. L'intérêt de certaines entreprises pour les étudiants issus des parcours littéraires.....	16
Références.....	21

Les « humanités » au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle

Pistes pour l'enseignement des langues,
de la culture et de la réception de l'antiquité

Jean-François Pradeau

Résumé

L'ensemble des études et des rapports qui ont été consacrés ces quinze dernières années à l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité ont fait le diagnostic d'un déclin accéléré des humanités classiques, que ne fréquente plus aujourd'hui qu'un bachelier sur vingt. Le latin et le grec, et avec eux la connaissance de l'antiquité gréco-latine, deviennent des terres inconnues. L'enseignement des langues anciennes et la découverte des cultures anciennes occupent une place désormais marginale. La situation des humanités est pourtant paradoxale, dans notre pays comme dans la plupart des pays occidentaux. Car autant la situation scolaire paraît sombre, tant le latin et le grec y sont marginalisés et abandonnés par la plus grande majorité des élèves et des familles, autant bon nombre d'expériences et de pratiques dans l'enseignement supérieur comme dans le domaine culturel attestent que le « besoin social » des humanités classiques est une réalité. Une réalité culturelle, pour des sociétés européennes qui se sentent toujours héritières de l'antiquité gréco-latine ; une réalité professionnelle, dans un monde où certaines entreprises prennent conscience des compétences remarquables de jeunes adultes formés à la rigueur littéraire et linguistique des savoirs de l'antiquité. Les formations qui ont su faire une place de choix aux humanités peuvent voir leur caractère d'excellence reconnu à travers des collaborations originales entre entreprises et universités. Ce document de travail propose des pistes pour faire connaître et développer l'insertion de la culture classique dans les formations, pour montrer combien les humanités fécondent l'apprentissage scolaire des langues européennes, combien elles restent au principe de notre culture nationale et européenne, combien enfin elles sont précieuses dans la formation rigoureuse de jeunes adultes appelés à exercer des métiers variés.

Mots-clés : Antiquité ; Lettres Classiques ; culture européenne ; formation ; École ; humanités.

Les « humanités » au cœur de l'excellence scolaire et professionnelle

Pistes pour l'enseignement des langues,
de la culture et de la réception de l'antiquité

Jean-François Pradeau¹

Introduction

Nous avons besoin des « humanités »

Ce que l'on appelle les « humanités » peut s'entendre en un sens restreint ou plus large. Il peut s'agir de certains savoirs particuliers ou bien de tout ce que doit connaître l'être humain pour atteindre ce qui fait sa valeur. C'était le sens qu'avait déjà le latin *humanitas*. Aujourd'hui, le terme s'est enrichi de significations nouvelles : les humanités peuvent ainsi désigner de manière très générale la culture littéraire, et l'on hésite de moins en moins à employer ce terme comme synonyme de « sciences humaines », par opposition aux sciences dites « dures ».

Mais les humanités ne sont pas n'importe quel savoir littéraire. Elles ne sont pas même un savoir : elles sont avant tout un **détour**, qui affecte la façon dont nous nous percevons nous-mêmes aujourd'hui.

Pour que les humanités fassent sens, il faut avoir compris qu'Athènes et Rome ont existé et que savoir le grec, le latin, l'histoire ou encore la philosophie antiques nous aide à devenir ce que nous voulons être maintenant. Pour qu'il y ait humanités, il faut que le rapport à l'antiquité ait un intérêt intellectuel et moral pour l'homme d'aujourd'hui. Or tel est bien le cas, quels que soient les chiffres, bons ou mauvais, de l'enseignement du latin et du grec dans les lycées français.

Mais les difficultés que connaît cet enseignement ont des conséquences : ils privent notre jeunesse d'un détour qu'elle aura besoin d'accomplir. Et c'est la raison pour laquelle nous devons désigner des pistes et autant de remèdes susceptibles de maintenir une présence des humanités, qu'elle soit scolaire, universitaire, culturelle ou même professionnelle.

Ce document de travail a été rédigé à l'issue des travaux d'un groupe de réflexion qui réunissait sur ces questions :

- ✓ Jean-Marie Bertrand, historien, Professeur des Universités émérite;
- ✓ Christophe Bréchet, helléniste, Maître de conférences;

¹ Jean-François PRADEAU, Professeur de philosophie à l'Université Lyon-3 Jean Moulin, est actuellement détaché à l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale (jean-francois.pradeau@univ-lyon3.fr).

- ✓ Bernard Deforge, helléniste, Professeur des Universités émérite;
- ✓ Paul Demont, helléniste, Professeur des Universités ;
- ✓ Emmanuelle Jouët-Pastré, helléniste, Maître de conférences;
- ✓ Catherine Klein, latiniste, Inspecteur général de l'Éducation nationale ;
- ✓ Franco Montanari, helléniste, Professeur des Universités ;
- ✓ Anne Videau, latiniste, Professeur des Universités ;
- ✓ Ruth Webb, helléniste, Professeur des Universités.

1. Le paradoxe des humanités : toujours plus de latinistes, pour une durée plus brève

Le récent rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, *L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le second degré*, débute en rappelant que, « étape par étape, depuis le premier tiers du XIX^e siècle, les sciences exactes, les langues vivantes, puis, au lendemain de la dernière guerre, les sciences économiques et sociales ou l'éducation physique et sportive ont pris progressivement dans notre enseignement l'importance qu'appelaient les évolutions considérables de l'économie et de la société modernes. Pour éviter la surcharge des emplois du temps, mais aussi pour des raisons de légitimité non moins que de budget, l'État s'est vu conduit à réduire peu à peu la place accordée à la culture littéraire, aux langues anciennes, et en tout premier lieu au latin (Klein et Soler, 2011).

Les humanités sont ainsi des savoirs dont la pratique rend possible un détour formateur. Le même qu'a parcouru la Renaissance, en revenant à la littérature et à la philosophie antiques pour inventer une nouvelle modernité sur le substrat médiéval. Celui que nous devons refaire aujourd'hui sans penser que l'éloignement culturel et linguistique est plus grand pour nous qu'à cette époque. Le grec et le latin sont bien sûr des langues « mortes », et Athènes comme Rome sont des objets d'intérêt historique. Mais d'apprendre ces langues et de connaître ces cultures et ces civilisations nous permet d'envisager les nôtres de façon particulièrement précieuse : il nous est possible de faire l'effort d'aller trouver dans notre passé antique les clefs de notre modernité. Sans ce détour, notre modernité ne nous est que très partiellement accessible.

Ce détour s'accomplit de différentes façons et dans différentes circonstances, qui peuvent être culturelles, artistiques et même professionnelles. Il s'accomplit évidemment d'abord à l'école, où les langues anciennes sont enseignées, dans des conditions désormais difficiles (encadré 1).

L'enseignement du latin et du grec, dans les collèges et lycées, relève de ce que l'on appelle désormais des enseignements de « langue et culture de l'antiquité ».

Les chiffres des élèves de collège et de lycée qui suivent un enseignement optionnel de latin et de grec sont révélateurs du paradoxe de la situation scolaire des humanités : beaucoup d'adolescents suivent des cours de latin (ou dans une bien moindre mesure de grec) au début du collège, mais la majorité d'entre eux n'en suivent plus au moment où ils achèvent leur scolarité secondaire. Si ces chiffres sont à première vue encourageants, c'est parce que le nombre de latinistes n'a jamais été aussi élevé en France que ces dix ou quinze dernières années. Plus d'un demi-million d'enfants rencontrent le latin au Collège et au Lycée. Et plus de 35 000 font du grec. En valeur absolue, ces chiffres peuvent autoriser des diagnostics heureux. On peut dire par exemple que jamais, dans l'histoire moderne de notre pays, autant de jeunes gens n'auront fait du latin. Si l'on rapporte les chiffres de l'enseignement du latin au Collège à l'ensemble de la classe d'âge, on s'aperçoit qu'un adolescent sur quatre fait du latin en France. Aujourd'hui, environ 150 000 élèves de 4^e font du latin. En 1920, ils étaient quinze fois moins nombreux, puisqu'on en comptait environ 10 000. Bien entendu, ces chiffres sont l'effet de l'accroissement de la durée des études. La majorité d'une classe d'âge fait aujourd'hui des études secondaires et la scolarité obligatoire conduit donc en classe de latin un nombre élevé de collégiens.

Encadré 1

Effectifs de latinistes et d'hellénistes dans l'enseignement secondaire²

Le latin

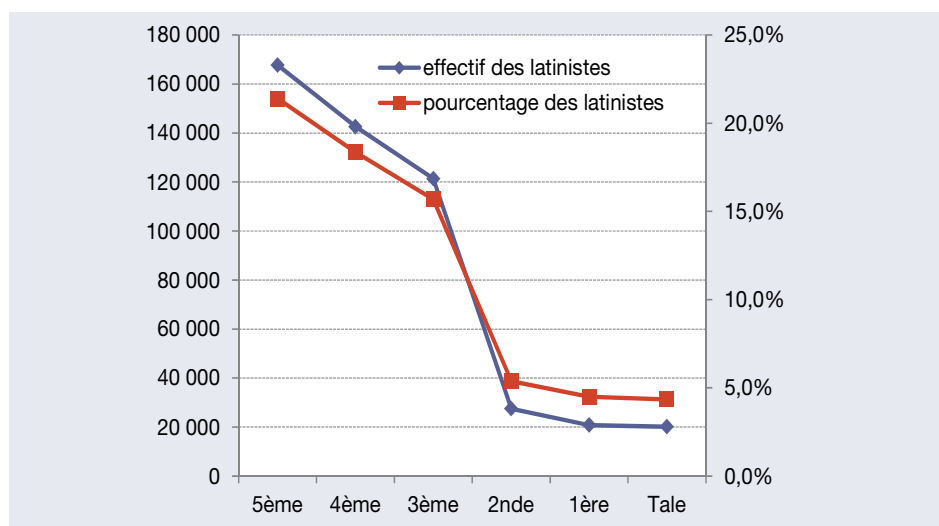
- 503 628 latinistes dans l'enseignement secondaire (ils étaient 584 506 en 1999), dont :
 - ✓ 435 408 collégiens (18,9 % de la classe d'âge)
 - ✓ 68 220 lycéens (4,8 %)

Le grec

- 35 479 hellénistes dans l'enseignement secondaire (27 577 en 1999), dont :
 - ✓ 19 013 collégiens (2 % de la classe d'âge)
 - ✓ 16 466 lycéens (1,1 %)

Mais, dès que l'on observe le comportement des cohortes, année après année de Collège, la situation est moins réjouissante (graphique 1). Après une initiation en 5^e, le latin est installé en 4^e. Il s'agit d'une option, qui est choisie par environ 22 % des collégiens. Mais l'année de 3^e, les effectifs chutent, alors que l'option devrait en théorie être conservée. L'éducation nationale et les établissements s'en accommodent, les effectifs baissent et l'été du passage du Collège au Lycée, ils s'effondrent : les langues anciennes sont des options qui n'attirent plus et qui ne sont au cœur d'aucune des filières littéraires, économiques ou scientifiques du Lycée.

Graphique 1
Observation des cohortes de latinistes



Source : voir note 2.

² Les données chiffrées présentées dans ce texte sont issues de trois sources : le rapport 2011 de l'IGEN pour les données françaises les plus récentes ; les chiffres collectés sur le site du ministère de l'Éducation nationale quand il s'agit de présenter des tendances historiques (voir : www.education.gouv.fr/pid17/reperes-histoire-et-patrimoine.html) et les données de l'OCDE pour les comparaisons internationales (www.oecd.org/fr/education/).

De ces chiffres, deux leçons peuvent être tirées :

➤ Il y a une part considérable d'illusion dans les chiffres très élevés de latinistes. Parce que le latin qu'un adolescent sur trois apprend, il ne l'apprend en réalité que très peu de temps. Tout au plus deux ans, ce qui bien sûr ne lui donnera pas le temps d'apprendre la langue. De sorte, et c'est tout le paradoxe, que l'on fait finalement assez peu de latin en France. Et de grec encore moins. Il faut ajouter à cela que, depuis dix ans, le nombre de collégiens latinistes baisse.

Les pouvoirs publics, depuis une quinzaine d'années, n'ont pas favorisé ces disciplines, comme le rappelle le rapport déjà cité de l'Inspection générale :

« Jugé « élitiste » et « vieillot », l'enseignement des langues anciennes a subi de plein fouet, depuis quarante ans, l'impact de la « démocratisation » du second degré et des politiques de « modernisation » successives. Réputé « inutilement coûteux », il a été fortement touché par les politiques de « rationalisation » de l'offre éducative. La démocratisation, par le souci de supprimer les « filières », et la rationalisation de l'offre, sous le nom de « modernisation », ont produit le même effet : au Collège et dans toutes les séries du Lycée général, le latin s'est vu réduit au statut d'option. »

➤ Autant le latin a sa place comme option favorisée, au Collège, c'est-à-dire à un moment où les élèves n'ont guère d'autres options, autant il devient parfaitement marginal en classe de Seconde et en général au Lycée. Le latin et le grec n'y sont que des options parmi d'autres, et en aucun cas des disciplines fondamentales, pas même dans les filières littéraires.

La situation française ressemble à celle qui prévaut dans les autres pays européens. Les traditions scolaires ne sont pas identiques, mais dans le système scolaire de la plupart des pays développés occidentaux, l'enseignement des langues anciennes est parfaitement marginal.

Aux États-Unis et en Grande-Bretagne, seuls 1 à 2 % des élèves scolarisés dans l'équivalent de notre enseignement secondaire étudient le latin. Quant à l'Allemagne, la situation varie selon les Länder de 5 à 8 %. Si les chiffres allemands sont plus élevés que dans notre pays, cela tient au fait que les langues anciennes y occupent le même rang d'option que les langues vivantes : en guise de seconde langue vivante, le lycéen allemand peut opter pour le latin ou le grec, sans qu'on puisse noter pour autant une moins bonne maîtrise des langues vivantes par la suite (voir Cibois, 2012).

Dans chacun de ces pays, comme dans le nôtre, seule une partie des établissements propose ces enseignements optionnels. C'est le cas par exemple au Danemark ou aux Pays-Bas, qui pour leur part ont un cursus littéraire au Lycée au sein duquel les langues anciennes sont obligatoires. L'Italie est en Europe une exception parce qu'il y existe des filières au sein desquelles le latin est obligatoire. Les latinistes qui entrent au Lycée y représentent près de 41 % des effectifs.

Si l'on omet les Lycées italiens classiques et les élèves des écoles primaires de Chypre, qui font obligatoirement du grec ancien, on peut dire que la situation européenne est relativement homogène : l'enseignement des langues anciennes y est placé au rang d'option.

2. Les humanités dans l'enseignement supérieur : un besoin sans réponse

La situation pédagogique qui prévaut dans le secondaire s'impose également dans l'enseignement supérieur, où l'on tente depuis une quinzaine d'années de remédier aux lacunes linguistiques. L'introduction d'enseignements de grec et de latin pour « grands débutants » est devenue courante. C'est une solution qui permet de former au latin et au grec des étudiants qui comptent donc parmi les 95 % de bacheliers n'ayant pas appris de langue ancienne au Lycée.

C'est par ce biais que l'Université essaie de donner à ses étudiants de lettres, d'histoire ou de philosophie les outils linguistiques que le secondaire ne leur a pas donnés. Aux autres étudiants, dans les filières scientifiques d'un côté, ou bien de droit-économie-gestion de l'autre, tout comme dans l'ensemble des formations supérieures professionnelles, aucun enseignement de ce type ne sera délivré. C'est dire que, dans le supérieur, l'enseignement des langues anciennes relève encore et seulement d'un choix optionnel. Un choix encore plus restreint qu'il ne l'était déjà dans le secondaire.

Apprendre le latin ou le grec n'est proposé (en aucun cas imposé), qu'aux étudiants qui suivent un cursus de Lettres ou de Sciences humaines. Proposé car le latin (et depuis quelques années le grec) n'est à ce jour une obligation que pour les candidats à l'agrégation de lettres modernes.

Si cette faiblesse ou cette disparition sont alarmantes, c'est relativement à certains de leurs effets sur les autres savoirs, sur la langue, sur la pensée. L'enseignement des langues anciennes fait entrer dans l'apprentissage des langues et de la littérature d'aujourd'hui une profondeur et une histoire. Les langues anciennes inscrivent dans notre propre langue une forme d'altérité et d'héritage, lorsque l'on comprend d'où vient notre langue et sur quoi elle repose ; et elles inscrivent dans la perception que nous avons de nous-mêmes un rapport à des ancêtres, à des parents qui avaient des exigences et qui ont fait des œuvres. Des prédécesseurs, par rapport auxquels nous nous situons.

Si ce passé et cette altérité sont soustraits de l'apprentissage de notre propre langue et de notre propre histoire, alors nous parlerons un français sans histoire, nous vivrons dans une Europe sans profondeur. Nous savons que l'apprentissage du latin et du grec féconde l'apprentissage des autres langues, la nôtre en tout premier lieu. Que l'étymologie grecque ou latine ne peut faire de mal à un futur médecin et que la connaissance de la littérature et des arts anciens s'avèrera indispensable à un historien de l'art.

Peut-on se plaindre qu'une langue morte soit morte et qu'elle ne s'enseigne plus ? Trois arguments nous semblent plaider pour une meilleure reconnaissance de la place des humanités dans les parcours d'excellence scolaire et professionnelle.

2.1. L'existence d'une « demande sociale » d'humanités

L'avenir des humanités n'est pas sombre. Notre modernité la plus ordinaire est curieuse d'Antiquité, et on se rend compte qu'elle accomplit de diverses manières son détour humaniste. Parce qu'elle réécrit des œuvres antiques ou les adapte, parce qu'elle multiplie les séries télévisées ou les films qui prennent l'Antiquité pour objet, parce que la mythologie gréco-latine reste un objet d'intérêt et un matériau culturel on ne peut plus actuel. Ce que l'on cherche dans l'Antiquité, ce sont des réponses et des modèles, sur les modes de vie, les vertus, la vie citoyenne, les comportements héroïques, et tout ce qui nourrit encore aujourd'hui un goût pour le théâtre antique, pour la mythologie, y compris sous ses formes

de divertissement populaire (ce qu'attestent tous les films consacrés depuis dix ans à l'antiquité ou à la mythologie grecque). Et si on les cherche dans l'Antiquité, c'est parce que l'on sait qu'on va les y trouver. Ce qui veut dire que nous ne les cherchons pas ailleurs et que nous continuons spontanément à nous tourner vers Athènes et vers Rome. Nous ne leur avons pas donné congé.

L'avenir n'est pas sombre dans l'ensemble d'une société qui plébiscite les sagesses antiques, qui lit du Platon comme jamais (Platon en poche, ce sont des succès de librairie avec des ventes qui dépassent les 150 000 exemplaires), qui tourne des péplums, des séries télévisées sur Rome, ou bien encore qui réfléchit aux vertus ou à la conception de la démocratie des penseurs antiques.

2.2. La nécessité des humanités dans les parcours scolaires et universitaires

Comment se familiariser avec l'œuvre de Platon si l'on ne possède pas quelques rudiments de grec ancien ? Comment consulter des documents historiques médiévaux si l'on ne sait pas un peu de latin ? Comment, dans les mêmes conditions, suivre un enseignement d'ancien français ? Les étudiants vont se trouver réduits à ne travailler qu'avec des traductions et à se mouvoir toujours dans un univers de seconde main. Ils feront alors, et par défaut, l'expérience du caractère à la fois séminal et instrumental des langues anciennes. Et de la même manière, ils comprendront, par défaut là aussi, que l'antiquité est moins éloignée qu'il n'y semblait.

La France a une tradition savante et culturelle d'une grande vigueur. L'Université française, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, s'est dotée d'une culture philologique de très haut niveau, qui lui permet aujourd'hui de rester parmi les pays européens et occidentaux qui portent la possibilité d'un nouvel humanisme. Les outils scolaires, les moyens de former la jeunesse, les bibliothèques et les centres de recherche sont encore là. Il faut redonner à l'école les moyens de mieux le faire, en permettant à l'enseignement des langues et cultures de l'antiquité de ne plus être des options de second rang dans les différentes séries du lycée. La demande scolaire existe. Lorsque des classes de grec sont ouvertes dans les collèges, les familles y envoient leurs enfants.

À l'image de ce qui se fait en Allemagne, on pourrait permettre que les collégiens et lycéens optent pour le latin ou le grec en guise de seconde langue.

Cette suggestion devrait prévaloir pour toutes les séries des lycées, sans être restreinte aux seuls élèves des séries littéraires (tableau 1). Car à l'heure actuelle, ce ne sont pas eux mais bien les élèves des classes scientifiques qui constituent les principaux effectifs latinistes et hellénistes.

Aussi faudrait-il réserver aux séries littéraires, et à tout le moins à l'une d'entre elle, cette démarche spécifique : inscrire dans l'une des séries littéraires au lycée un enseignement obligatoire de langue et culture de l'antiquité, de façon à lui rendre une cohérence littéraire forte ferait de cette série un parcours d'excellence attractif.

Tableau 1

Origine des lycéens inscrits dans les enseignements de langue ancienne :
des scientifiques plutôt que des littéraires

	Latin	% Effectif total des latinistes en classe de première	Grec	% Effectif total des latinistes en classe de première
S	13 657	65,5	2 924	61,6
L	3 570	17,1	1 059	22,3
ES	3 617	17,4	763	16,1
Total	20 844	100,00	4 746	100,00

Les institutions d'enseignement supérieur et de recherche ont pris conscience des enjeux, d'autant plus qu'elles sont confrontées aux lacunes littéraires, culturelles ou linguistiques de leurs étudiants, et qu'elles éprouvent le besoin de mieux les former à la maîtrise de la langue française (encadré 2).

Encadré 2

Un exemple de nouvelle filière

Sciences Po a créé, il y a deux ans, en partenariat avec la Sorbonne, une filière intitulée « Sciences sociales et humanités littéraires ». Les élèves de Sciences Po suivent un double cursus, le cursus ordinaire en sciences politiques et sociales, et un cursus au choix, de Lettres, d'Histoire ou de Philosophie.

Le terme « Humanités » désigne dans ce cas un enseignement en plus, qui concerne les langues anciennes et l'Antiquité, sous forme optionnelle, pour la langue, et sous la forme d'une initiation obligatoire aux cultures antiques.

La filière « monodisciplinaire » de lettres classiques, qui rassemble en même temps qu'elle les isole le latin et le grec avec le français, est en grande difficulté. Vouloir la restaurer ou la protéger en l'état semble insuffisant. Il est en revanche nécessaire de protéger une formation aux langues anciennes qui assure, au terme des études supérieures, le recrutement de professeurs de langues anciennes et la formation de chercheurs en langue comme en littérature anciennes. Mais cette formation peut être élargie, sous la forme de Licences pluridisciplinaires au sein desquelles les langues anciennes ne seraient plus une option mais un élément constitutif. À l'instar de la « licence humanités ».

Inciter les universités à inscrire dans leurs maquettes de licences littéraires (lettres, langues vivantes latines, histoire et philosophie) un enseignement de langue et culture de l'antiquité serait souhaitable.

Le succès de formations récentes comme la Licence humanités de l'Université de Nanterre (encadré 3) montre que les langues anciennes peuvent prendre leur place dans un cursus universitaire d'excellence susceptible de déboucher sur une spécialisation en Lettres Classiques après deux ou trois ans de premier cycle universitaire. L'intérêt d'un dispositif de ce type est de former des spécialistes classicistes, mais aussi et surtout d'assurer à d'autres étudiants une formation au sein de laquelle les humanités auront été structurantes.

Encadré 3

L'exemple de l'Université de Nanterre

La licence pluridisciplinaire créée par l'Université de Nanterre, associe, dans un même enseignement quatre disciplines, les lettres, la philosophie, l'histoire et les langues, et rend obligatoire la pratique d'une langue ancienne, tout en y ajoutant des enseignements d'histoire et de philosophie antiques. On a là un usage beaucoup plus orthodoxe et légitime du terme humanités, puisque cette licence permet à ses étudiants de faire un véritable détour par Athènes et Rome.

La Licence Humanité, créée en 2007, accueille désormais une centaine d'étudiants par promotion et par année. Elle a diversifié ses options et ses parcours, et forme des étudiants qui, après leur Licence, rejoignent des masters avec un taux de réussite moyen supérieur à celui des Licences disciplinaires.

Sans doute peut-on se demander, entre un label « attrape-tout » et un label authentique, lequel va l'emporter. Lequel dessine au mieux l'avenir des humanités ? Si la solution d'un enseignement pluridisciplinaire impliquant obligatoirement un enseignement de langue ancienne et une vraie formation antiquisante s'impose, alors c'est l'expérience nanterroise qui sera généralisée. Si le modèle d'une formation complémentaire s'impose, il ne faut pas que ce soit au prix de la fin des études littéraires. Quant aux formations de droit, économie, gestion ou commerce, on les priverait de toute fréquentation des humanités en limitant ces dernières aux seules filières littéraires.

2.3. L'intérêt de certaines entreprises pour les étudiants issus des parcours littéraires

Le monde de l'entreprise reconnaît la qualité de la formation reçue par des étudiants littéraires (au sens large) qui ont une aptitude sans équivalent au travail intellectuel méthodique, à la lecture et à l'écriture. Et c'est un constat qui est aujourd'hui vérifié, à une échelle restreinte, dans un projet mené conjointement par des entreprises et des universités partenaires, l'opération Phénix (encadré 4).

Dans un article récent, le philosophe Michel Serres expliquait pourquoi les visées à court-terme des formations spécialisées sont en définitive inadaptées aux besoins des entreprises innovantes d'aujourd'hui (voir le *Nouvel Économiste*, 2011) :

« Si l'on demande à la recherche – comme on le fait aujourd'hui en Amérique ou même en France – d'avoir des résultats rapides ou à l'enseignement de préparer à des métiers précis, on n'obtient pas les résultats souhaités. Le pragmatisme utilitaire est contre-productif. On ne peut préparer les gens à un résultat immédiat. Tandis que si vous leur apprenez à puiser dans une culture extérieure, dans un domaine où il y a de l'inutilité – les textes classiques, la littérature ancienne, l'art, la musique... – des choses absolument nouvelles pourront être inventées. C'est pourquoi j'affirme que le court terme, et c'est vrai pour l'entreprise comme pour la recherche ou l'enseignement, est toujours inutile. Si vous voulez former quelqu'un à être vraiment adapté à ce qui va se passer demain matin, vous êtes sûrs de faire de lui un inadapté et de rendre sa technicité désuète dès son arrivée sur le marché. Car ce qui se passera demain matin sera nécessairement nouveau. On est donc certain de rester en retard par rapport à la marche de la société si l'on cherche à l'anticiper. »

L'opération Phénix aura fait, à son échelle, une démonstration importante. D'autres indices indiquent de la même façon que les entreprises ont besoin de recruter des salariés cultivés, méthodiques, et intelligemment adaptables à des métiers qui changent. Que le recrutement des écoles de commerce ait été étendu aux classes préparatoires littéraires et qu'il s'ouvre désormais aux étudiants des universités indique également un regain d'intérêt pour des formations en lettres et sciences humaines qui ne sont plus considérées comme étant parfaitement étrangères aux carrières de l'entreprise, comme le soulignait récemment Jean-François Fiorina, directeur adjoint de Grenoble École de Management et président de l'association Passerelle³.

Encadré 4

Les leçons de Phénix

Lancée en 2006 à l'initiative de Serge Villepelet, président de PwC France, cabinet d'audit et de conseil, l'opération Phénix lie des universités et des entreprises partenaires qui s'engagent à offrir chaque année des postes de niveau cadre en CDI aux étudiants de master 2 en lettres et sciences humaines. Une trentaine de jeunes diplômés sont ainsi intégrés dans ces entreprises, sans formation « managériale » ou financière préalable.

Cette opération est un succès. 165 diplômés d'un master de Lettres et sciences humaines ont été recrutés par les grandes entreprises partenaires de l'opération et la plupart d'entre eux y poursuivent un beau parcours au point, pour certains, d'être l'objet des sollicitations de cabinets de "chasse de têtes". La démonstration a été faite que les formations en lettres et sciences humaines dispensées au sein des universités ont vocation à être une source du recrutement des cadres pour les entreprises françaises. Une source qui n'a rien à envier aux formations « professionnalisantes » que les écoles de commerce ou les universités elles-mêmes ont promu ces dernières années.

En ce qui concerne les humanités au sens strict, il est assez frappant aussi, en Grande-Bretagne comme aux États-Unis, de voir comment celles-ci peuvent s'inscrire dans des parcours universitaires d'excellence et ouvrir aux métiers les plus estimés socialement (tel n'est pas le cas en France, où l'élite sociale reste formée dans les grandes écoles).

En Grande-Bretagne comme en Amérique du Nord, une formation initiale supérieure en Lettres classiques (au niveau correspondant à la Licence) permet une poursuite d'études dans les domaines à forte employabilité que sont les masters d'économie, de finances ou encore d'affaires publiques. C'est ce que souligne l'analyse des poursuites d'études et des débouchés professionnels que présente le département « Classics » de l'Université d'Oxford, en rappelant que : « Les employeurs apprécient la façon dont les études classiques favorisent un développement intellectuel pluridisciplinaire et rendent possible une grande souplesse d'esprit. À une époque de changement social et économique rapide, la capacité à réagir en s'y adaptant aux changements les moins perceptibles fait des étudiants classicistes les diplômés dont les employeurs ont justement le plus besoin : des diplômés qui disposent d'une aptitude d'adaptation et d'une capacité à apprendre sans équivalent »⁴.

³ Voir *Le Parisien*, <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/admissions-paralleles-grandes-ecoles-la-fin-du-regne-de-la-prepa.html>

⁴ Voir : <http://www.classics.ox.ac.uk/admissions/undergraduate/careers/index.asp>.

Il est grand temps de permettre à la société dans son ensemble, et à l'entreprise en particulier, de s'intéresser aux humanités. Parce que la situation est nouvelle, parce que nous avons besoin que l'initiative privée s'empare de cet enjeu. Pour que le rendez-vous ne soit pas manqué, il faut que l'entreprise rencontre les humanités en temps que telles, et non pas simplement leur nom. C'est-à-dire qu'elle puisse prendre comme salariés des jeunes gens qui ont une culture historique et littéraire, et qui ont un rapport moral au savoir, en ce sens qu'ils pratiquent une forme d'érudition dont ils ont la conviction qu'elle va les rendre meilleurs. Et qu'elle a un sens pour eux. Une forme d'érudition qui va leur permettre de mieux comprendre le monde qui les entoure et de mieux agir.

Il y a deux façons de faire entrer les humanités dans l'entreprise. D'abord, avec les étudiants qui ont suivi des études de lettres ou de sciences humaines : soit en donnant à ces étudiants un complément de formation qui doit les rendre « opérationnels » dans l'entreprise ; soit en les encourageant à y entrer, comme le fait l'opération Phénix, sans même les astreindre à un complément de formation managériale. Ensuite, avec les étudiants qui ne sont pas dans les cursus littéraires, en militant pour que leur formation puise davantage à la source ancienne. C'est dans ce sens que vont certaines des formations pluridisciplinaires évoquées plus haut et dont on peut penser que les entreprises gagneront à les soutenir.

Les entreprises veulent en effet des collaborateurs qui sachent écrire et penser avec rigueur ce qu'ils écrivent. Dans un monde de service et d'information, où le temps de lecture quotidienne sur écran est devenu considérable, les entreprises savent que l'écrit redevient essentiel, et elles ont compris que la formation en lettres était indispensable. Et un étudiant formé en lettres, c'est un étudiant qui a fait du latin ou du grec, qui sait qu'Athènes et Rome ont existé et qui est en mesure de faire quelque chose de ce savoir.

L'État et l'école ont fait des choix discutables, dont nous ne sortirons que lorsque les langues anciennes ne seront plus confinées, y compris dans les filières littéraires les plus classiques, au rayon des options de second rang. D'ici-là, les entreprises peuvent prendre la main. Elles sont mieux placées que quiconque pour investir dans les humanités. Parce qu'elles en ont les moyens, par ce que les fonds de dotation et les fondations leur en donnent le cadre institutionnel

Et qu'elles peuvent également les intégrer à la formation de leurs propres collaborateurs. La connaissance de l'Antiquité, par l'apprentissage de ses langues dans toutes ses composantes culturelles, parce qu'elle est un rapport réellement enrichissant et utile, doit avoir sa place dans l'entreprise.

Voilà qui plaide en faveur de deux objectifs : il faut qu'une dimension réellement humaniste soit inscrite au cœur des formations universitaires professionnalisantes qui mènent à l'entreprise. Par « humaniste », nous entendons un enseignement historique et littéraire des cultures européennes anciennes. Un enseignement qui serait également un enseignement d'histoire des idées. Il faut ensuite que les entreprises mettent au menu de leur formation continue des enseignements qui puissent satisfaire le besoin d'humanités.

C'est un double objectif qu'une fondation d'utilité publique pourrait atteindre : encouragée par différentes universités, la création d'une « Fondation pour les Humanités » aurait pour ambition de mettre en valeur les ressources linguistiques, historiques et philologiques des universités françaises, pour intéresser l'ensemble de la société aux humanités. Une Fondation qui soit un levier d'encouragement pour les jeunes gens qui se forment aux humanités, et à qui l'on pourrait offrir des bourses et des moyens de travail. Une Fondation qui remette la France au cœur de l'Europe humaniste. Une Fondation qui

soit un instrument de diffusion et de promotion des humanités, ouvert et adapté à ceux qui en ont besoin : la recherche, l'académie, les élèves, les étudiants, mais aussi les actifs et les entreprises.

La « demande d'humanités » doit recevoir une réponse des pouvoirs publics. Sur le terrain scolaire et universitaire, bien sûr, mais également à destination des familles et du monde professionnel. L'État peut rappeler que de jeunes adultes formés aux humanités s'avèrent des professionnels compétents dans des domaines extrêmement variés. La capacité de travail, les aptitudes linguistiques, les compétences historiques et le rapport privilégié à l'écrit, font de ceux qui les possèdent des candidats au recrutement des entreprises de tout premier plan. C'est ce qu'indiquent différents exemples : la façon dont les écoles de commerce recrutent dans les premiers cycles littéraires leurs élèves, ou encore le succès considérable de l'opération Phénix. À chaque fois, on vérifie que la formation *via* les humanités permet aux recrutés d'exercer avec talent des métiers qui étaient *a priori* éloignés de leur formation (dans l'audit, dans le conseil, dans la finance, dans l'administration). Encore faut-il qu'ils soient recrutés. Encore faut-il que l'on indique aux employeurs et aux familles que les humanités peuvent constituer des voies d'excellence, au même titre que les sciences et bien davantage que les filières « professionnalisantes » que promettent les formations commerciales ou de management. C'est le message que les pouvoirs publics pourraient opportunément adresser aux familles et aux entreprises.

Références

Cibois P. (2012), Le rapport de l'Inspection générale sur l'enseignement du latin et du grec, 17 juin, <http://enseignement-latin.hypotheses.org/2325>.

Klein C. et Soler P. (2011), *L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le second degré*, rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN). Disponible sur : http://media.education.gouv.fr/file/2011/55/3/Rapport-2011-098-IGEN_215553.pdf

Serres M. (2011), Le *Nouvel Économiste* n°1570, 9-15 juin.



« De l'utilité de l'impôt pour freiner l'effet de levier du hors-bilan des banques »

Jean-Paul Nicolai et Alain Trannoy, Document de travail n°2013 – 01, Centre d'analyse stratégique, février

« Changements au sein des entreprises et risques psychosociaux pour les salariés »

Marc-Arthur Diaye, en collaboration avec Azza Aziza-Chebil et Éric Delattre, Document de travail n°2012 – 11, Centre d'analyse stratégique, décembre

« Financement du budget communautaire et valeur de l'union »

Jean-Paul Nicolai, Document de travail n°2012 – 10, Centre d'analyse stratégique, octobre

« Multiplicateurs budgétaires et *policy mix* en zone euro »

Thomas Brand, Document de travail n°2012 – 09, Centre d'analyse stratégique, octobre

« La soutenabilité de long terme des finances publiques : une évaluation économétrique »

Thomas Brand, Document de travail n°2012 – 08, Centre d'analyse stratégique, octobre

« Le cerveau et la loi : analyse de l'émergence du neurodroit »

Coordonné par Olivier Oullier, Document de travail n°2012 – 07, Centre d'analyse stratégique, septembre

« Une comparaison des stratégies de consolidation budgétaire en Europe »

Abakar Ibrahim, avec le soutien de Thomas Brand, Marie-Françoise Le Guilly, Céline Mareuge, Document de travail n°2012 – 06, Centre d'analyse stratégique, juillet

« La « culture de stabilité » en France. Quelle soutenabilité du régime de croissance ? »

Rémi Lallement, Document de travail n°2012 – 05, Centre d'analyse stratégique, juillet

« Convergence des économies européennes : quel bilan 20 ans après ? »

Mouhamadou Sy, Document de travail n°2012 – 04, Centre d'analyse stratégique, juin

« Politique budgétaire en équilibre général : une analyse appliquée à la zone euro »

Thomas Brand, Document de travail n°2012 – 03, Centre d'analyse stratégique, juin

La série Documents de travail du Centre d'analyse stratégique est disponible sur www.strategie.gouv.fr, rubrique Publications

Copyright : Centre d'analyse stratégique 2011.

Toute demande de reproduction ou traduction, partielle ou en totalité de ce texte, doit être adressée à Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication, Centre d'analyse stratégique, 18, rue de Martignac, 75007 Paris - Mail : jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Application for permission to reproduce or translate all, or part of, this material should be made to : Jean-Michel Roullé, Head of Communication, Centre d'analyse stratégique, 18, rue de Martignac, 75007 Paris, France - Mail : jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr